

RAPPORT D'INSPECTION

Pour la propriété située au :
5441, des Érables
Laval, QC



Préparé pour : Mme Christine De Longpré et M. Jacques Chagnon
Date de l'inspection : dimanche 20 janvier 2013
Inspecté par : Robert Zbikowski, I.A.B.

ProTech IB

Division sciences du bâtiment

ProTech IB, une division d'Agence Robert Stone Inc.
6500 Route Transcanadienne, bureau 400
Pointe-Claire, QC H9R 0A5
514.992.3537

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire	1
2. Section Structure	2
3. Section Toiture	5
4- Section Extérieur	9
5- Section Système Électrique	14
6- Section Chauffage et Climatisation	19
7- Section Plomberie	24
8- Section Intérieur	30
9- Section Isolation et Ventilation	33
10- Section sécurité	36

1. Sommaire

Le bâtiment inspecté est de type cottage détaché. La structure est à ossature de bois reposant sur une fondation en béton coulé, les revêtements de murs extérieurs consistent principalement de maçonnerie de brique, pierre et déclin de vinyle, l'année de construction est 1969.

L'inspection ainsi que le rapport sont produits en conformité avec la norme de pratique de l'Association des Inspecteurs en Bâtiments du Québec, une copie de cette norme de pratique ayant été envoyée à l'acheteur au préalable. Le rapport d'inspection est rédigé pour l'usage exclusif du client indiqué en rubrique, nous n'assumons aucune responsabilité pour l'utilisation du rapport par une tierce partie.

Les indications de position sont en référence avec le devant du bâtiment qui est considéré comme faisant face au lecteur.

Tous les systèmes accessibles ont été vérifiés et nous avons observé un nombre de déficiences à corriger ou anomalies à vérifier ou corriger, les plus importantes étant:

- Fissures de fondation (section structure)
- Correctifs requis au système électrique (section électricité)
- Présence de vermiculite (section isolation/ventilation)

Vous trouverez les détails concernant ces commentaires dans les sections correspondantes du rapport et nous vous conseillons de lire le rapport en entier pour bien comprendre toutes les observations incluant d'autres recommandations possibles.

Pour toute question concernant l'inspection ou le rapport veuillez communiquer avec le soussigné.

Cordialement,



Robert Zbikowski, I.A.B.
Inspecteur en bâtiments, AIBQ #20416

RZ/jf

2. Section Structure

Fondation : fondation en béton coulé

Restrictions : recouvrements muraux intérieurs au sous-sol sur environ 70%

Condition : deux fissures

Endroit : mur arrière et mur droit

Tâche : évaluation par une entreprise spécialisée en réparations de fondation

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons noté deux fissures à la fondation dont une à l'arrière qui a causé des mouvements et des lézardes dans la maçonnerie de brique. Une réparation antérieure sur la fissure arrière a été effectuée de l'intérieur par contre cette réparation a soit été mal effectuée ou il y a eu des mouvements subséquents. Pour cette raison il est important de faire appel à une firme spécialisée pour évaluer l'état de la fondation et déterminer les correctifs appropriés.



Figure 1- Fissure au mur arrière de la fondation causant une lézarde



Figure 2- Fissure au mur arrière de la fondation vue de l'intérieur



Figure 3- Fissure au mur droit



Figure 4- Fissure au mur droit

Murs : charpente à ossature de bois

Poutres : acier

Colonnes : acier

Poutrelles de plancher: bois de sciage

Support de plancher : bois de sciage

Structure de toit : fermes préfabriquées

Support de toiture : bois de sciage et contreplaqué

Condition : linteaux de fenêtre corrodés

Endroit : mur avant

Tâche : remplacer les linteaux

Délai : d'ici cinq ans

Commentaires : nous avons noté de la fissuration du mur de pierre qui semble avoir été causé par le gonflement du linteau d'acier au-dessus de la fenêtre de sous-sol avant. La corrosion a environ doublé l'épaisseur du linteau créant ainsi une pression. L'acier qui s'oxyde peut atteindre jusqu'à dix fois son volume original causant d'autres désordres. Nous recommandons l'évaluation par un maçon professionnel pour déterminer l'intervention nécessaire.



Figure 5- Linteau d'acier corrodé qui prend de l'expansion

3. Section Toiture

Toiture principale: toit en pignon, membrane de bardeaux d'asphalte

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible

Restrictions : neige et glace, examen effectué à partir du sol en partie

Commentaires : un examen des combles ainsi qu'à l'intérieur du bâtiment n'a pas révélé d'infiltrations actives ou récentes en provenance du toit. Par contre le toit sur la section gauche est une structure à faible pente (environ 1 sur 12) qui est recouverte de bardeaux d'asphalte, les bardeaux d'asphalte ne sont pas recommandés pour des toits à faible pente car les risques d'infiltration d'eau sont élevés. Aucune documentation sur les travaux de réfection de toiture n'était disponible.



Figure 6- Vue partielle du toit à faible pente côté gauche avant



Figure 7- Vue partielle du toit à faible pente côté gauche arrière



Figure 8- Vue partielle du toit côté arrière



Figure 9- Vue partielle du toit côté avant



Figure 10- Vue partielle du toit côté avant

Solins:

Condition : non déterminée

Restrictions : solins non visibles

Corniches: recouvertes de métal et pvc

Condition : installation inadéquate

Endroit : corniche côté gauche

Tâche : réparer

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons noté une mauvaise installation au coins inférieures des corniches, dans leur état actuel ces installations peuvent permettre des infiltrations d'eau, d'insectes et d'animaux nuisibles. Des correctifs devraient être apportés dans les plus brefs délais.



Figure 11- Installation de corniches inadéquates coin arrière gauche



Figure 12- Installation de corniches inadéquates coin avant gauche

Drainage de la toiture: gouttières en aluminium

Condition : décharges de gouttières trop proches de la fondation

Endroit : multiples

Tâche : corriger

Délai : dès que possible

Commentaires : nous avons noté que certaines gouttières se déchargent dans du bigot perforé permettant ainsi à l'eau de se déverser trop près de la fondation, ceci augmente les risques d'humidité et d'infiltration d'eau au sous-sol, corriger pour assurer une évacuation à deux mètres de distance.



Figure 13- Gouttière se déversant dans du bigot perforé



Figure 14- Gouttière se déversant dans du bigot perforé

4- Section Extérieur

Recouvrements de murs: maçonnerie de pierre et brique, déclin de pvc

Condition : fissures au mortier de pierre, bombement au déclin de pvc

Endroit : mur en pierre avant droit, déclin sur mur gauche supérieur

Tâche : réparer

Délai : d'ici un an

Commentaires : nous avons noté un peu de fissuration au joints de mortier sur une section du mur de maçonnerie de pierre qui devrait être réparé ainsi qu'un bombement du revêtement de déclin en PVC. L'installation du déclin démontre plusieurs défauts indiquant la probabilité que celle-ci n'a pas été effectuée par un spécialiste. La fissuration du mortier peut avoir été causée par le gonflement du linteau d'acier qui est très corrodé.



Figure 15- Fissuration du mortier au coin droit avant



Figure 16- Fissuration du mortier au coin droit avant



Figure 17- Bombement du revêtement de PVC au mur droit supérieur



Figure 18- Installation non effectuée selon les règles de l'art

Drainage du terrain:

Condition : non déterminée

Commentaires : nous n'avons pu évaluer les pentes de terrain autour du bâtiment en raison de la neige au sol, il faudrait vérifier les pentes à l'été et apporter les correctifs recommandés afin de réduire les risques d'humidité et d'infiltration d'eau au sous-sol.

Escaliers arrière:

Condition : non déterminée, non visibles en raison de la neige

Terrasse: en bois surélevée sur structure de bois

Condition : non déterminée, non visible en raison de la neige

Portes : porte principale avant en métal, porte arrière coulissante en verre à la cuisine, porte de garage en métal

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible

Fenêtres : à battant en pvc/bois

Condition : quincaillerie à réparer ou remplacer, allège endommagée

Endroit : variés

Tâche : réparer

Délai : discrétionnaire

Commentaires : nous avons vérifié plusieurs fenêtres, certaines étaient prises dans la glace et nous n'avons pu vérifier leur ouverture sans risquer d'endommager leur mécanisme, sur certaines la quincaillerie est à réparer ou remplacer. Une des allèges de fenêtre située à l'arrière doit être remplacée.



Figure 19- Mécanisme de fenêtre endommagé à la salle de bain au 2^e étage



Figure 20- Allège de fenêtre endommagée au mur arrière



Figure 21- Allège de fenêtre endommagée au mur arrière

Fenêtres : coulissantes au sous-sol

Condition : calfeutrage non étanche, proximité du sol

Endroit : variés

Tâche : réparer

Délai : dès que possible

Commentaires : nous avons noté que certaines fenêtres au sous-sol ne sont pas bien protégées contre les infiltrations et d'autres auraient besoin de margelles en raison de leur proximité au sol. Ceci augmente les risques d'infiltration d'eau et devrait être corrigé dès que possible.



Figure 22- Calfeutrage non étanche à une fenêtre arrière



Figure 23- Dégagement insuffisant entre le bas de la fenêtre et le sol

Stationnement: en asphalte

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible

5- Section Système Électrique

Entrée électrique: 100 ampères, 1 phase 120V/240V aérienne

Condition : tête de branchement endommagée, capacité marginale

Endroit : à l'arrière

Tâche : réparer

Délai : d'ici un an

Commentaires : nous avons noté que la tête de branchement semble avoir été endommagée ce qui pourrait permettre l'eau à s'infiltrer dans la conduite, la capacité de 100 ampères doit être considérée comme marginale ne permettant aucun ajout d'appareil électrique. Nous recommandons une évaluation plus approfondie par un maître électricien pour déterminer quelle capacité d'entrée électrique serait recommandée.

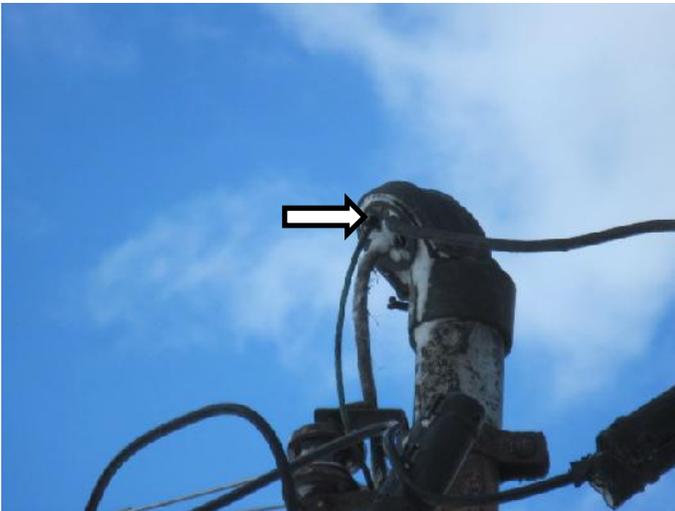


Figure 24- Partie exposée de la tête de branchement

Coffret de branchement: à fusibles

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible



Figure 25- Vue intérieure du coffret de branchement

Système de mise à la terre

Condition : installation non conforme

Endroit : au sous-sol sous les escaliers

Tâche : réparer

Délai : immédiatement

Commentaires : la méthode d'attache du fil de mise à la terre n'est pas conforme, faire appel à un électricien pour corriger la situation.



Figure 26 - Méthode d'attache du fil de mise à la terre non conforme

Panneau de dérivation primaire : Stab-Lok 40 circuits à disjoncteurs

Endroit : mur arrière salle à fournaise au sous-sol

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible

Commentaires : le panneau a une capacité de 40 circuits, nous avons noté trois circuits libres, cette dimension de panneau est généralement utilisé avec une entrée de 200 ampères.

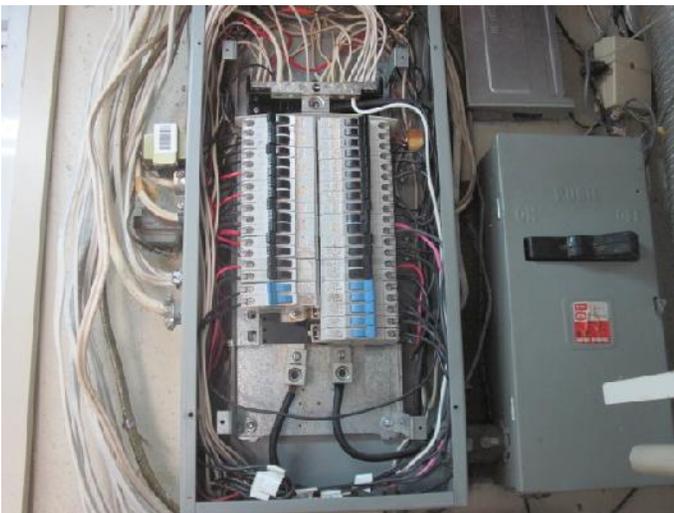


Figure 27- Vue intérieure du panneau de dérivation

Système de dérivation/prises : fils du système de dérivation en cuivre avec et sans mise à la terre

Condition : prise à polarité inversée

Endroit : au sous-sol

Tâche : corriger le branchement

Délai : avant utilisation

Commentaires : nous avons noté qu'une des prises au sous-sol a été branchée incorrectement causant une polarité inversée, le branchement devrait être corrigé pour des raisons de sécurité. Ce ne sont pas toutes les prises qui sont munies de mise à la terre.

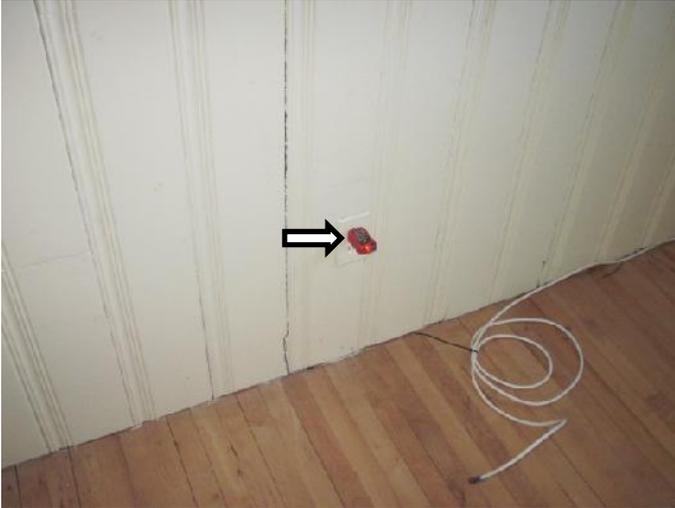


Figure 28- Polarité inversée détectée sur prise de sous-sol mur droit

Système de dérivation/prises :

Condition : installation non conforme

Endroit : à la cuisine

Tâche : faire corriger par un électricien

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons noté des fils électriques laissés dans une armoire de cuisine, cette installation n'est conforme et doit être corrigée par un maître électricien.



Figure 29- Installation de fils non conforme



Figure 30- Installation de fils non conforme

Systeme de dérivation/prises :

Condition : installation défectueuse

Endroit : au sous-sol sous les escaliers

Tâche : faire corriger par un électricien

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons noté une installation de lumière défectueuse qui présente un danger d'électrocution et de risque d'incendie, à corriger sans délai.



Figure 31- Installation de lumière défectueuse sous les escaliers

Alimentation pour cuisinière: la source d'énergie actuelle pour la cuisinière est le gaz propane

Condition : non déterminée

Commentaires : il n'y avait pas de réservoir de propane au moment de l'inspection

Disjoncteurs différentiels:

Condition : présent et fonctionnels aux salles de bain, absent à l'extérieur

Endroit : mur avant près de la porte de garage

Tâche : faire ajouter dispositif DDFT et sécuriser la prise

Délai : avant utilisation

Commentaires : nous avons noté que la prise extérieure à l'avant n'est pas protégée par un disjoncteur différentiel et n'est pas sécurisée adéquatement.



Figure 32- Prise non protégée à l'avant du bâtiment

6- Section Chauffage et Climatisation

Climatisation: aucun système de climatisation présent

Chauffage principal: fournaise à air forcé

Source d'énergie : mazout

Réservoir : réservoir de 905 litres fabrication 2006 situé à l'extérieur, aucune odeur ou signe de déversement

Évacuation : aucune déficience ou anomalie visible

Condition : filtre sale

Endroit: salle à fournaise

Tâche : remplacer

Délai : immédiatement

Commentaires : la plaque d'identification de la fournaise a été recouverte, selon son apparence nous estimons que celui-ci a moins d'une dizaine d'années, nous avons opéré l'appareil et celui-ci fonctionnait normalement, nous avons aussi noté que le filtre électronique de fournaise n'est pas fonctionnel et que des filtres jetables ont été installés, ceux-ci devrait être remplacés, il est important d'utiliser des filtres de bonne qualité et de les remplacer aux trois mois en période d'utilisation.



Figure 33- Fournaise au mazout à air chaud



Figure 34- Plaque d'immatriculation du réservoir de mazout



Figure 35- Filtre électronique non fonctionnel



Figure 36- Filtre jetable à remplacer

Chauffage principal:

Condition : conduits présents

Endroit: au garage

Tâche : condamner

Délai : immédiatement

Commentaires : il est recommandé de condamner les conduits qui entrent au garage afin d'éviter les risques de propagation de CO dans la maison, il y a déjà une autre source de chauffage indépendante fonctionnelle.



Figure 37- Conduits de chauffage dans le garage

Chauffage auxiliaire: plinthes électriques, convecteurs

Endroit: au garage et au 2^e étage

Condition : capacité marginale

Endroit: c.à c. au 2^e étage

Tâche : faire augmenter la capacité

Délai : si requis

Commentaires : nous avons noté que le chauffage pour la c. à c. au 2^e étage est limité à une plinthe électrique de 500 watts, selon nous cette capacité pourrait s'avérer insuffisante pour maintenir une température adéquate par temps froid. Nous recommandons de consulter avec un électricien au besoin pour palier à cette situation.



Figure 38- Une seule plinthe de 500 watts à la c.à c. au 2e

Chauffage auxiliaire: foyer au gaz propane

Endroit: au rez-de-chaussée

Condition : non déterminée

Commentaires : il n'y avait pas de réservoir de propane au moment de l'inspection



Figure 39- Foyer au gaz propane au rez-de-chaussée

Chauffage auxiliaire: poêle à bois

Endroit: au sous-sol

Condition : briques réfractaires endommagées

Tâche : réparer et faire ramoner

Délai : avant d'utiliser

Restrictions : les appareils de chauffage auxiliaires à combustion solide sont exclus de la norme de pratique, nous vous recommandons de vérifier auprès de votre assureur et des autorités locales afin de connaître leurs exigences.



Figure 40- Poêle à bois homologué ULC



Figure 41- Briques réfractaires endommagées

7- Section Plomberie

Approvisionnement d'eau potable : (Publique)

Condition : entrée en cuivre de 3/4", aucune déficience ou anomalie visible



Figure 42- Valve de contrôle pour l'entrée d'eau principale

Volume d'eau (pression et débit)

Condition : tuyaux d'approvisionnement en cuivre, aucune défectuosité ou anomalie visible

Commentaires : l'entrée d'eau de 3/4" se réduit immédiatement à une conduite de 1/2" ce qui résultera en une baisse de pression et volume d'eau lorsque plus d'un appareil sera en fonction.

Appareils de distribution d'eau potable:

Condition : non fonctionnel

Endroit: robinet d'eau chaude à la baignoire au rez-de-chaussée

Tâche : réparer ou remplacer

Délai : immédiatement

Commentaires : le robinet d'eau chaude n'est pas du tout fonctionnel, faire appel à un plombier pour effectuer les réparations.



Figure 43- Robinet de baignoire non fonctionnel

Système d'évacuation des eaux usées : (Municipal)

Condition : présence de racines

Endroit : conduite sanitaire principale, à environ 5,5 mètres du regard de nettoyage

Tâche : nettoyer

Délai : d'ici un an

Commentaires : un examen de la conduite sanitaire principale a révélé que celle-ci est originale et que des racines d'arbre ont commencé à s'infiltrer à l'intérieur de la conduite pouvant mener à des blocages et des dommages accrus à la conduite. Il faudra prévoir soit le remplacement de la conduite ou possiblement un gainage dans un délai qui pourra varier selon la vitesse d'infiltration des racines et de la dégradation de la conduite.



Figure 44- Infiltration de racines à l'intérieur de la conduite sanitaire

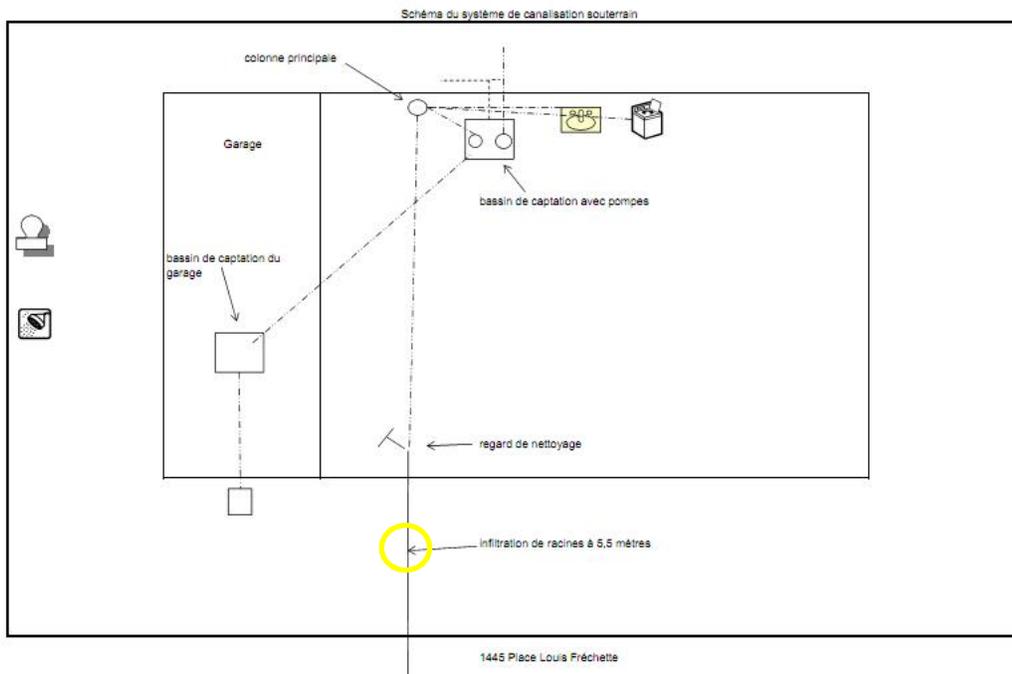


Figure 45- Schéma du système de canalisation souterrain

Drain de plancher : salle à fournaise au sous-sol

Condition : non détecté

Commentaires : nous n'avons pas détecté de drain de plancher raccordé à la conduite sanitaire au sous-sol, il est possible que celui-ci soit dissimulé par le couvre plancher. Il y a un bassin de captation à la salle à fournaise qui peut servir à évacuer l'eau au besoin, par contre il faut que l'eau soit pompée.

Regard de nettoyage :

Condition : endommagé

Endroit : salle à fournaise

Tâche : faire réparer

Délai : immédiatement

Commentaires : le regard de nettoyage est endommagé et n'est plus étanche, ceci peut permettre des odeurs ainsi que des animaux nuisibles à pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Nous recommandons qu'une réparation soit effectuée par un plombier dans les plus brefs délais.



Figure 46- Regard de nettoyage endommagé - non étanche

Clapet anti-refoulement :

Condition : absents

Endroit : salle à fournaise

Tâche : faire ajouter

Délai : discrétionnaire

Commentaires : les drains de lavabo et de vidange pour la lessiveuse ne sont pas protégés par des dispositifs de protection contre les refoulements.

Chauffe-eau : capacité de 32 gallons
Source d'énergie : mazout
Évacuation : aucune déficience ou anomalie visible
Condition : fonctionnel, dispositif de sécurité présent



Figure 47- Chauffe-eau au mazout Brock modèle IB-32-0 no série: D011278184

Bassin de captation au sous-sol:

Condition : pompes d'évacuation fonctionnelles, déversement primaire dans la conduite sanitaire

Endroit: salle à fournaise

Tâche : vérifier avec la municipalité

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons noté que la pompe primaire se déverse dans la conduite sanitaire, certaines municipalités ne permettent pas ce genre d'installation donc nous vous conseillons de vérifier pour déterminer si cette installation rencontre les exigences locales.



Figure 48- Bassin de captation au sous-sol



Figure 49- Déversement primaire du bassin dans la conduite sanitaire

Drains français :

Condition : bloqués

Endroit : aux semelles de fondation

Tâche : remplacer

Délai : discrétionnaire

Commentaires : nous avons tenté d'examiner la condition des drains en passant une caméra par le bassin de captation au sous-sol, malheureusement le drain est presque complètement bloqué ce qui réduit considérablement son efficacité. Ceci augmente les risques d'humidité et d'infiltration d'eau au sous-sol ce qui peut être problématique lorsque le sous-sol est fini.



Figure 50- Drain français bloqué

Bassin de captation au garage:

Condition : non étanche

Tâche : remplacer

Délai : d'ici un an

Commentaires : nous recommandons de faire remplacer les bassins extérieur et intérieur au garage afin de réduire l'apport d'eau dans le remblai sous la dalle, en aidant à garder le remblai au sec on réduira les risques de gonflement de pyrite.



Figure 51- Bassin de captation au garage non étanche

Installations pour laveuse/sécheuse:

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible

Commentaires : les installations sont situées au sous-sol



Figure 52- Installations de lavage au sous-sol

8- Section Intérieur

Portes intérieures

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

Fenêtres :

Condition : vois notes dans la section extérieur

Armoires de cuisine et comptoirs

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

Couvre -planchers :

a) sous-sol : béton, bois franc sur sous-plancher

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

b) garage : béton

Condition : fissuré

Tâche : réparer

Délai : discrétionnaire

Commentaires : nous avons examiné un rapport de test de pyrite fourni par les acheteurs effectué en 2006 par la compagnie Labo SM. Le rapport indique un potentiel de gonflement moyen à élevé au garage mais sans nécessité d'intervention. Depuis l'émission du rapport nous n'avons pas détecté de symptômes de gonflement accru et la situation semble être demeurée stable. Par contre étant donné le potentiel nous recommandons de minimiser l'apport d'eau et d'humidité au remblai en effectuant les correctifs indiqués au rapport pour le drainage.



Figure 53- Dalle de béton fissurée au garage



Figure 54- Fissure et légère dénivellation au plancher du sous-sol

c) au rez-de-chaussée: bois franc et céramique

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

d) à l'étage : bois franc et céramique

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

Murs/Plafonds:

a) sous-sol : panneaux de gypse et revêtement en bois

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

b) au rez-de-chaussée: panneaux de gypse

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

c) à l'étage : panneaux de gypse

Condition : bonne, aucune déféctuosité ou anomalie importante visible

Infiltrations d'eau :

Condition : apparence de moisissure

Endroit : au garage

Tâche : enlever les matériaux affectés et assurer une décontamination adéquate

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons examiné le sous-sol et n'avons détecté d'indices de problèmes d'infiltration d'eau, par contre au garage nous avons noté l'apparence de moisissures sur le mur gauche intérieur, nous avons effectué des relevés à l'aide d'un protimètre GE Surveymaster et les niveaux enregistrés indiquaient un taux d'humidité normal. Nous croyons qu'il est probable qu'une infiltration d'eau s'est produite sous la porte de garage et est venue atteindre le bas du mur.



Figure 55- Apparence de moisissure au mur gauche intérieur au garage

9- Section Isolation et Ventilation

Isolation- Entre Toit: laine de fibre de verre, vermiculite, cellulose, valeur estimée à R-40

Isolation- Murs: non déterminé

Isolation- Murs Sous-sol: non déterminé

Coupe vapeur : papier kraft visible sous l'isolant aux combles

Restrictions : les matériaux isolants des murs n'étaient pas visibles ou accessibles, l'isolation de la partie cathédrale du toi n'est pas visible ou accessible

Condition : présence de vermiculite

Endroit : combles de l'entre-toit

Tâche : vérifier pour présence d'amiante

Délai : immédiatement

Commentaires : nous avons détecté de l'isolant de vermiculite dans les combles de l'entre-toit, nous recommandons que des prélèvements et analyses soient effectués par un laboratoire accrédité afin de déterminer s'il y a présence d'amiante.



Figure 56- Vermiculite présente sous l'isolant de cellulose



Figure 57- Échantillon de vermiculite

Ventilation- Combles: ventilation aux corniches et sur le toit

Condition : présence d'apparence de moisissure

Endroit : sur le support de toiture intérieur du toit à faible pente

Tâche : vérifier la circulation d'air à l'entre-toit

Délai : dès que possible

Commentaires : nous avons détecté ce qui apparaît être un peu de moisissure qui s'est formée sur le support de toiture à l'intérieur des combles, ceci est généralement causé par une ventilation inadéquate et la formation de condensation dans cet espace. Nous recommandons de vérifier la circulation d'air dans l'entre-toit, d'assurer que les soffites de corniche ne sont pas bloqués et de bien sceller toute ouverture intérieure qui pourrait permettre l'air intérieur de la maison de s'échapper dans l'entre-toit.



Figure 58- Apparence de moisissure dans l'entre-toit

Ventilation mécanique: extracteur à la salle de bain au 2e

Condition : absence de ventilateur à la salle de bain

Endroit : au rez-de-chaussée

Tâche : ajouter

Délai : si requis

Commentaires : nous avons noté qu'il n'y a pas de ventilateur à la salle de bain du rez-de-chaussée, si cette salle de bain est utilisée régulièrement pour prendre des bains et des douches nous recommandons l'ajout d'un appareil d'évacuation.

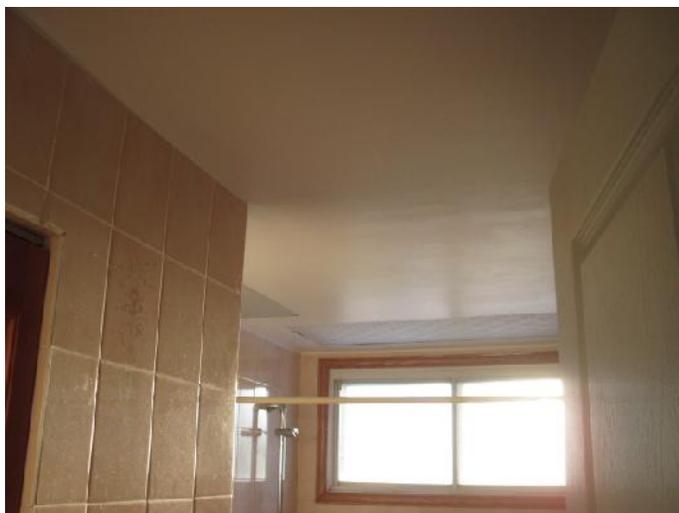


Figure 59- Absence de ventilateur au rez-de-chaussée

10- Section sécurité

Escaliers Rampes/Main courantes/Balustrades:

Condition : rampe absente

Endroit : escaliers menant au 2^e étage

Tâche : ajouter

Délai : immédiatement

Commentaires : l'absence de rampe constitue un risque de chute important pour les occupants



Figure 60- Absence de rampe dans les escaliers menant au 2e

Ouvre porte de garage :

Condition : bonne, aucune déficience ou anomalie visible

Détecteurs de fumée :

Condition : présents mais non mis à l'essai

Détecteurs de CO :

Condition : non détectés

Tâche : ajouter

Délai : discrétionnaire

Commentaires : nous recommandons l'installation de détecteurs de gaz et de Co

Détecteur de radon :

Condition : absent

Tâche : ajouter

Délai : discrétionnaire

Commentaires : nous recommandons l'installation de détecteurs de radon au sous-sol si cet espace sera utilisé plus de quatre heures par jour selon les recommandations de Santé Canada.

FIN DU RAPPORT